

Conseil Municipal

Le mardi 7 juin 2022, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FERRIER Marie, JACQUET Stéphanie, LECLERC Aurélie, MARTINAT Isabelle, NOUAT Elisabeth et VILLAIN Bernadette, MM. BILLON Patrice, BLAIN Claude, BOUCARD Roger, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, GRIMAUT Romain, LEBLANC Nicolas et REMANJON Patrice.

Absents excusés : M. BOUARD Denis ayant délégué pouvoir à M DELARGE Jacky, Mme GOGUÉ Catherine ayant délégué pouvoir à Mme NOUAT Elisabeth.

Secrétaire de séance : M. BLAIN Claude.

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.
La séance est ouverte et le Maire passe à l'ordre du jour.

LOYER CABINET MEDICAL : les résultats d'une étude menée en commission municipale sont donnés à l'assemblée pour le calcul des loyers prévus du cabinet médical. Un débat s'instaure et une interrogation sur les montants proposés est soulevée. Le Maire propose qu'une réflexion soit menée en ce qui concerne les loyers du local du cabinet partagé par plusieurs professionnels de santé. Le conseil Municipal décide toutefois de délibérer sur le montant du loyer du local réservé aux infirmières et décide de fixer le montant du loyer mensuel à 360 € à compter du 7 juin 2022 et celui du local réservé aux médecins à 620 € à compter de leur entrée dans ces locaux.
Le Maire sera chargé d'établir tous les documents utiles.

AVIS ET OBSERVATIONS SUR LE PLUi : Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la proposition finale du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, émet un avis favorable sur les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et les dispositions du règlement qui concernent directement la commune sous réserve qu'au niveau des OAP soit modifié, en page 34, le document « OAP - POLE DE PROXIMITE : MENETOU-SALON – Champs Boutais / Les Grandes Ouches », la surface de l'OAP des Champs Boutais qui n'est pas de 2,41ha mais de 2,13 ha.
Le Maire indique qu'un arbre remarquable, à proximité de la résidence autonomie Louis Jouannin, est à signaler. Ces modifications seront portées à la connaissance de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry.

MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES PRIS PAR LES COMMUNES DE MOINS DE 3 500 HABITANTS : Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des articles règlementant les modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants, décide de conserver le mode de publicité actuel à savoir par affichage. La publicité sur le site internet de la commune sera néanmoins envisagée.

COMPTES-RENDUS DES DIVERSES COMMISSIONS

Intervention de Jacky Delarge – Adjoint Ecole – Enfance Jeunesse

Le Conseil Municipal des Jeunes prépare la boîte à livres qui sera installée sur la place à proximité des jeux d'enfants (montage prévu le 8 juin).

Intervention de Patricia CROS, Adjointe à l'Environnement et aux espaces verts

Le Conseil Municipal est informé que la rencontre avec un représentant du C.A.U.E. du Cher a eu lieu dernièrement et l'aménagement des abords du rond-point des Quatre Routes a été abordé. Les divers massifs fleuris ont été mis en place. Une pré-visite des maisons en vue du concours communal des maisons fleuries aura lieu le mardi 14 juin – le concours communal se tiendra le samedi 18 juin après-midi.

Intervention de Pascal GILLET, adjoint Projets et prospectives

Le retour et le compte-rendu de la réunion publique qui s'est tenue le 30 mai suite à la consultation citoyenne sur le projet « Un nouveau regard sur Menetou-Salon » est porté à la connaissance du Conseil Municipal. Le calendrier prévisionnel est également annoncé.

Intervention de Stéphanie Jacquet, Adjointe Animations, Communication et Associations

Il est fait état des diverses manifestations prévues pour cet été et annonce notamment le programme des prochaines festivités du 14 juillet.

La commission municipale chargée du comice agricole qui se déroulera en août 2023 a été convoquée et a commencé à étudier la prestation de notre commune à cette animation. L'élection du roi et de la reine de Menetou-Salon sera prévue lors du bal du 18 mars 2023. Le thème retenu pour l'ensemble des communes étant « En avant la musique », la commission a décidé d'arrêter son choix sur le thème de la country en référence au village western « Bell Fourch City ».

La commission communication sera réunie le 28 juin prochain pour la préparation du bulletin municipal.

Le marché d'été sera prévu le samedi 23 juillet en semi-nocturne de 17 h 00 à 23 h 00.

Intervention de Nicole BARDELOT, adjointe chargée des Finances :

Après avoir évoqué les dépenses et recettes actuelles du budget communal, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la proposition de ligne de trésorerie en vue de régler les dépenses d'investissement dans l'attente de la perception des subventions octroyées et du fonds de compensation de la TVA sur l'exercice passé. Le Conseil Municipal, à la majorité des membres moins une abstention, décide de souscrire une ligne de trésorerie.

M. Patrice REMANJON indique que les travaux de voirie sont en cours et vont se terminer (Grand rue et rue de la Gare).

AFFAIRES DIVERSES

Le Maire fait part au Conseil Municipal des projets d'animation de l'association Le Carroi pour cette année sans oublier le prochain Festival à la Rue les 1^{er}, 2 et 3 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 10.